

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 27506

présenté par
M. Gouffier-Cha et M. Maire

ARTICLE 36

À la fin de l'alinéa 5, substituer au mot :

« article »

le mot :

« chapitre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.